Compte-rendu de l'AG de l'Amap Phacélie



Mardi 15/03/2022

Environ 30 participants (Mr Goetz, adjoint au maire excusé)

Ordre du jour

- 1. Rapport moral
- 2. Rapport financier
- 3. Renouvellement des membres du comité
- 4. Modification du règlement intérieur
- 5. Echange avec les producteurs

1. Rapport moral

• Impact de la crise sanitaire :

- aucun Amap'éro possible.
- fête des Côteaux transformée : l'association « Sauvons nos côteaux » a organisé une promenade à thèmes mais le nombre de personnes présents a dû être restreint.
- Aucune visite chez les producteurs possible.

Cette année, une visite de la Ferme Romé est prévue les 30/04 et 01/06 avec un atelier maraîchage prévu.

- Les créneaux de distribution ont été bouleversés. Pendant les périodes du couvre-feu, ils étaient de 16h30 à 18h; puis de 17h à 19 h avec mise en place de créneaux par ¼ d'heure. Aujourd'hui, les créneaux sont redevenus comme avant la crise sanitaire (de 18h à 19h30).

Depuis le début de la pandémie, un membre du Comité est présent lors de chaque distribution et les personnes de permanence préparent les paniers (fruits et légumes).

Le panier d'échanges a réapparu en automne.

L'Amap tient à remercier la commune et le personnel communal présent nous permettant d'assurer des conditions de distribution idéales.

Adhésions et contrats :

Saison 10 => 80 adhérents(-12 vs +10)

=> 400 contrats

Saison 11 => 78 adhérents, pas d'adhérent en plus à l'automne malgré la publicité et l'information faites

=> 397 contrats

◆Les contrats de la saison 11 :

- Pains=> 44 contrats
- Légumes=> 70 contrats
- Fruits => 44 contrats
- Tomates=> 22 contrats
- Champignons/Petits fruits => 64 contrats
- Produits laitiers => 34 contrats
- Œufs => 53 contrats
- Volailles=> 16 contrats
- Fromages de chèvre => 29 contrats
- Viandes=> 21 contrats
- Nb moyen de contrats par adhérent=> 5
- 1 à 5 contrats=> 45 amapiens
- 6 à 9 contrats=> 23 amapiens

●Et la saison 12?

Qu'est-ce qui change en saison 12?

• Légumes (Charly Naudé): contrat tomates abandonné car culture et récoltes trop aléatoires, fragiles et capricieuses d'une saison sur l'autre

Le but est d'augmenter la part de tomates dans les paniers de légumes & dans le contrat "tomates sur commande" (idem PdT)si surplus de production (1000 plants de tomates sous abri).

- Pains:(Laurence Rouyer): "petits plaisirs" à commander sur le site « cagette ».
- Champignons:(Myriam Collart): uniquement sur la période septembre-mars.
- Volaille : (La Faisanderie) contrat volaille entière et contrat "sur commande", fin du contrat découpes
- Les contrats sur amapJ sont à finaliser pour le 25 mars 2022
- ATTENTION, changement des coordonnées bancaires
 - Oeufs Sylvie Febvre, GAEC de la SEIGNEURIE
 - Produits Laitiers La Petite Seille, Thomas Guinot

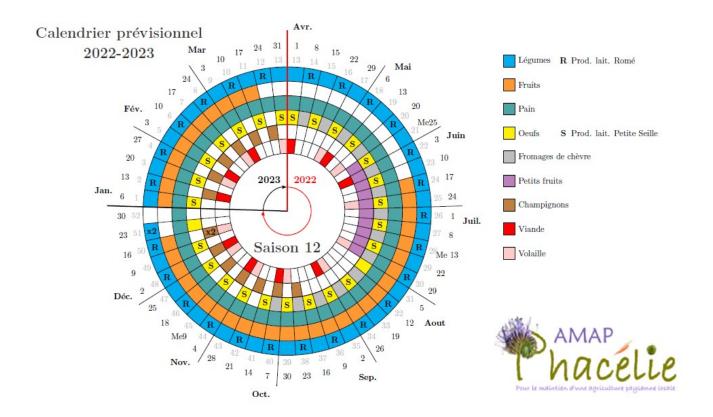
Calendrier prévisionnel des distributions : 1^{er} avril 2022- 31 mars 2023 sur 53 semaines, pas de distribution la dernière semaine de décembre = doublement du panier de légumes lors de la distribution précédente

Début distribution fruits Mirabio : prévu le 17/06/22

Début distribution Petits fruits Myriam Collart : prévu 25/05/22

Pas de livraison de viande en juillet

Livraisons produits laitiers Gaec Romé : semaines paires Livraisons produits laitiers La Petite Seille : semaines impaires



PETIT RAPPEL SUR LES PAIEMENTS

PAIEMENTS

- Les contrats démarrant au 1er avril
 - →Chèques à déposer les 18 mars, 25 mars et 1^{er} avril, dernier délai
 - →Virements à programmer dès la validation du contrat
- Les autres contrats
 - →Chèques collectés au plus tard à la table d'accueil de la 1ère distribution
 - →Virements à programmer dès la validation du contrat

Pour faciliter le travail du trésorier et pour les producteurs

- Les chèques doivent être placés dans une enveloppe + le NOM de l'adhérent tel qu'il est donné sur AmapJ.
- Intitulés des ordres de virement : « AMAP Phacélie NOM Prénom ».

JUSTIFICATIFS DE VIREMENT

 À fournir dès la validation du contrat sur AmapJ par mail <u>amap.phacelie@gmail.com</u> en indiquant en Objet du message le nom de l'adhérent et le contrat concerné afin de faciliter le traitement de ces informations par les trésoriers.

PETIT RAPPEL SUR LES ABSENCES:

→ABSENCES PROGRAMMEES

- Informer le producteur par mail ou par sms, report éventuel à programmer avec le producteur
- Informer le comité AMAP <u>amap.phacelie@gmail.com</u>
- A l'accueil, inscrire ses absences et reports sur feuilles LEGUMES et FRUITS
- A l'accueil, inscrire ou faire inscrire ses absences sur le petit cahier*(devenu le classeur)

→ABSENCES NON PROGRAMMEES, OUBLI, RETARD

- L'adhérent doit trouver une personne susceptible de récupérer son ou ses panier(s).
- Les adhérents de permanence ne sont pas censés gérer les paniers oubliés.

→PANIER OUBLIÉ = PANIER PERDU

Mémento AMAP Phacélie – Contrats saison 12 - Année 2022-2023

kenseignements sur i AMAF Fnd	
Lieu de distribution :	ΔM

<u>Lieu de distribution</u> :	AMAP Phacélie :	AmapJ: contrats / nouvelle adhésion/	Pour consulter les comptes-rendus du
Salle Schweitzer à LUDRES	Contact / messagerie :	permanences, problème lié à AmapJ	comité de pilotage :
(derrière la salle Marie Marvingt)	amap.phacelie@gmail.com	Messagerie AmapJ:	⇒ sur le site web de l'Amap Phacélie
Horaires :		amapphacelie.amapj@gmail.com	MAIS: demander au préalable un code
les vendredis de 18h à 19h30	• vers le site web de l'Amap		d'accès car accessible uniquement sur
les vendreuis de 1611 à 151150	+ calendrier des distributions :	• vers le site AmapJ + calendrier de vos	l'espace privé
	http://www.amap-phacelie.fr/	livraisons	
		https://contrats.amapj.fr/b/ludres	

Les producteurs : coordonnées / procédure pour demande de report(s) en cas d'absence(s)

Contrats / Nom du producteur	Représenté par	Adresse mail	téléphone	Procédure en cas d'absence/ de reports prévenir 15 jrs à l'avance
FRUITS Mirabio	Martin JOCHUM	contact@mirabio.fr	06 77 93 53 69	@
FROMAGES DE CHEVRE La chèv'rit	Eric BOGARD	fermelachevrerit@gmail.com	06 76 77 29 03	@ 🖺 ou 🕖
CHAMPIGNONS, PETITS FRUITS EARL de la Vaux	Myriam COLLART	myriam026@hotmail.fr	06 13 01 43 85	@ 🟝 ou 🕖
ŒUFS, GAEC de la Seigneurie	Sylvie FEBVRE	sylvie.febvre88@gmail.com	07 86 38 95 84	e 🖺
VOLAILLES ESAT Ferme de La Faisanderie		contactlafaisanderie@caps54- 51.com	03 83 47 27 58	@ 🖺
PRODUITS LAITIERS La Petite Seille	Thomas GUINOT	fermedelapetiteseille@gmail.com	06 74 71 53 77	e 🖺
LEGUMES La Ferme Romé	Charly NAUDE	lafermerome@orange.fr	06 84 74 04 71 03 83 63 17 43	@
PRODUITS LAITIERS La Ferme Romé	Clémentine NAUDE	lafermerome@orange.fr	06 77 96 24 77	@ 🟝
VIANDE La Ferme du porc qui dore	Sonia RIGOT	socysson@wanadoo.fr	06 82 00 18 93	@ 😩
PAINS	Laurence ROUYER	laur.rouver@outlook.fr	06 66 32 91 51	a 🕏





🖺 : envoyer un mail au producteur 🛡 : envoyer un sms au producteur 🗎 : noter sur la feuille d'émargement

Pour rappel du règlement intérieur : en cas d'absence non signalée, les produits non récupérés (par l'adhérent ou une personne de son choix), seront « perdus » : c'est-à-dire soit repris par le producteur soit partagés entre les personnes de permanence

Modalités de paiement pour les contrats / Durée des contrats :

Les IBAN et BIC écrits en rouge sont **DIFFERENTS** de ceux de l'an dernier

Pour tous les virements, envoyer une copie numérique à amap, phacélie@gmail.com

Remarque : si paiement par chèque(s), effectuer le même nombre de chèques que le nombre de virements indiqués ci-dessous :

PAIEMENT ADHESION AMAP PHACELIE 8€ par an

Par virement : IBAN FR76 1027 8040 4700 0211 3360 131 BIC CMCIFR2A intitulé « adhésion-Nom adhérent » Par chèque à l'ordre de « AMAP PHACELIE »

MODALITES POUR CHEQUES / FOURNITURE AU TRESORIER : ajouts d'Heathcliff???

Légumes	Durée du contrat	1 virement ou 1 chèque		1 virement ou 1 chèque 12 virements ou 12 chèques		Ordre des chèques	IBAN et BIC
Légumes hebdomadaire	01/04/2022 → 31/03/23 53 livraisons	742 €	- 05/4/2022 -	61,84 €	Du 05/04/22 au 05/03/23	GAEC ROME	FR76 1610 6006 3896 0074 8613 575
Légumes quinzaine (tous les 15 jours)	01/04/2022 → 31/03/23 27 livraisons	378 €		31,50 €	Tous les mois	GAEC ROIVIE	BIC : AGRIFRPP861

Fruits	Durée du contrat 1 virement ou 1 chèque 4 virements ou 4 chèques		1 virement ou 1 chèque		Ordre des chèques	IBAN et BIC	
1 unité	38 livraisons	133 €		33,25 €	05/06/22		FD75 0000 7005 4400 0007 7400 405
2 unités	du 17/06/2022	266 €	le 05/06/2022	66,50 €	05/09/22 5/12/2022	Mirabio	FR76 3008 7336 1400 0207 7100 126 BIC : CMCIFRPP
3 unités	au 17/03/2023	399 €		99,75 €	05/02/2022		Die : ewenki i

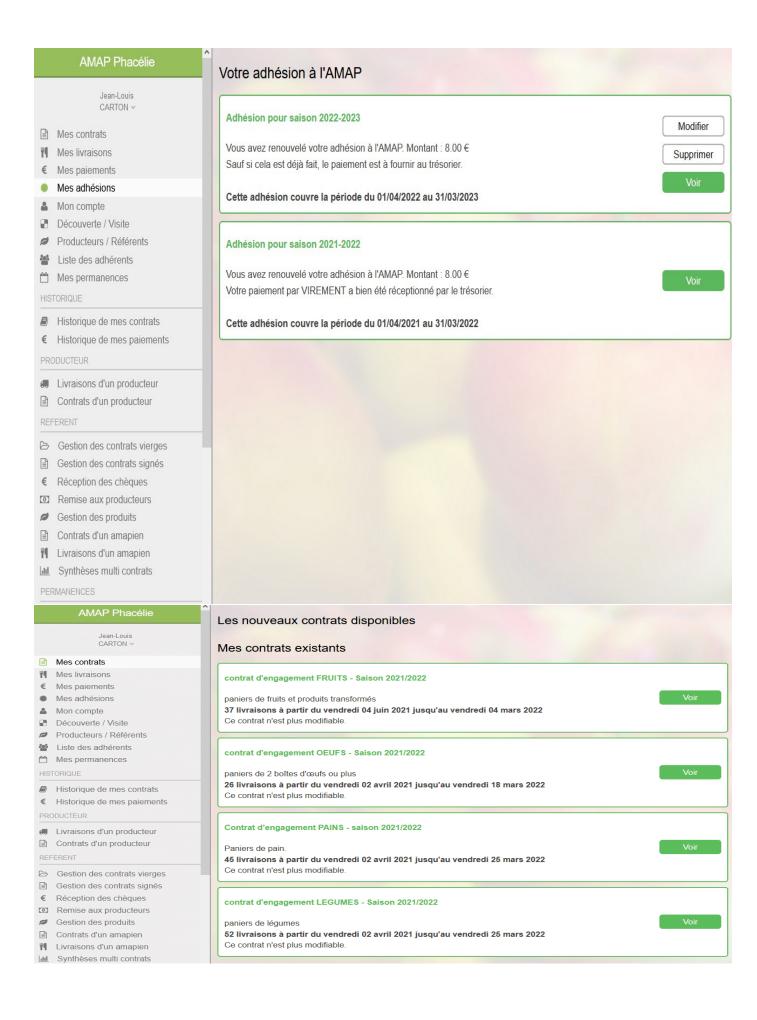
Produits laitiers	Durée du contrat Virements (à privilégier) Ordre des chèques		IBAN et BIC <u>différent de l'an dernier</u>	
	SEMAINES IMPAIRES	A effectuer à la validation de la	la Ferme de la Petite Seille	FR76 3008 7333 4300 0208 6410 177
Petite Seille	01/04/2022 → 31/03/23	commande sur AmapJ	la refffie de la Petite Seille	code BIC : CMCIFRPP

Produits laitiers	Durée du contrat	Virements (à privilégier)	Ordre des chèques	IBAN et BIC <u>différent de l'an dernier</u>
	SEMAINES PAIRES	A effectuer à la validation de la	GAEC Romé	FR76 1610 6006 4396 0026 8859 745
Romé	08/04/2022 → 24/03/2023	commande sur AmapJ (chaque trimestre)	GAEC ROME	BIC : AGRIFRPP861

Petits fruits	Durée du contrat	1 virement ou 1 chèque			ements ou 2 chèques	Ordre des chèques	IBAN et BIC
Contrat simple	10 livraisons hebdo	60€	05/05/2022	30€	05/05/22	EARL de La Vaux	FR76 1610 6840 0255 0220 8110 085
Contrat double	du 25/05/2022 au 29/07/2022	120 €	03/03/2022	60€	05/06/22	EARL UE LA VAUX	BIC : AGRIFRPP861

AMAPJ





Les chèques que je dois donner à l'AMAP Jean-Louis CARTON ~ Vous êtes à jour de vos paiements, vous n'avez pas de chèques à fournir à l'AMAP Mes contrats 44 Mes livraisons Le planning de mes paiements à venir mois par mois € Mes paiements Mes adhésions Mon compte ۵ Découverte / Visite Producteurs / Référents 0 Liste des adhérents Mes permanences HISTORIQUE = Historique de mes contrats Historique de mes paiements PRODUCTEUR Livraisons d'un producteur Contrats d'un producteur Gestion des contrats vierges Gestion des contrats signés € Réception des chèques Remise aux producteurs Gestion des produits Contrats d'un amapien Livraisons d'un amapien **Idd** Synthèses multi contrats PERMANENCES Périodes de permanence Gestion des inscriptions aux pe.. Rôles de permanence Liste des producteurs et des référents 2022-2023 - GAEC de la Seigneurie Mes contrats Mes livraisons Eleveur de poules pondeuses bio € Mes paiements Mes adhésions Contacts : Le producteur est Sylvie FEBVRE Mon compte Découverte / Visite Producteurs / Référents 2022-2023 - GAEC Romé Fromages Liste des adhérents Mes permanences Producteur de fromages bio Historique de mes contrats Contacts: Le producteur est Charly NAUDE € Historique de mes paiements Livraisons d'un producteur 2022-2023 - GAEC Romé Maraîchage Légumes Contrats d'un producteur Maraîcher bio du GAEC Romé. http://lafermerome.fr/ Gestion des contrats vierges Gestion des contrats signés Contacts: Le producteur est Charly NAUDE € Réception des chèques Remise aux producteurs Gestion des produits Contrats d'un amapien 2022-2023 - La Chèvr'rit 11 Livraisons d'un amapien Synthèses multi contrats Eleveur de chèvres et fromager certifié Bio. Périodes de permanence Contacts: Le producteur est Eric BOGARD

S'inscrire aux permanences Jean-Louis CARTON V Décembre 2021 - Mars 2022 Mes contrats 3ième période de permanence pour la saison 2021-2022. Rappel : il est demandé à nos adhérents d'effectuer 2 Mes livraisons ou 3 permanences par an. € Mes paiements Vous devez réaliser 10 permanences entre le vendredi 03 décembre 2021 et le vendredi 25 mars 2022 Mes adhésions (à choisir parmi 16 dates). Mon compte Vous êtes inscrit sur 1 permanences, merci de vous inscrire encore sur 9 dates Découverte / Visite Vous pouvez vous inscrire pour les permanences placées après le vendredi 11 mars 2022 Producteurs / Référents Liste des adhérents Les dates de mes permanences Mes permanences HISTORIQUE Vous devez faire les permanences suivantes : Historique de mes contrats € Historique de mes paiements PRODUCTEUR Consulter les plannings de permanence Livraisons d'un producteur Contrats d'un producteur

Visualiser les plannings de permanence ...

➡ Télécharger les plannings de permanence au format tableur ...

REFERENT

Gestion des contrats vierges Gestion des contrats signés € Réception des chèques



Le comité - les référents



René Burté => Président



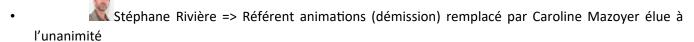
- Jean Louis Carton => Vice Président & Webmaster & Référent Amap J
- Myriam Fleurette => Secrétaire & Référente producteurs
- Laetitia Beuvelot => Secrétaire adjointe



- Heathcliff Demaie => Trésorier & Référent adhésions
- Emmanuelle Pelletier => Trésorière adjointe & Référente distribution



- Thierry Balandier => Référent Amap J
- Thierry Stoeckle => Référent Amap J & Référent relations extérieures



La presse:



NATURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

ADHÉREZ À L'AMAP POUR LA SAISON 2021-2022



Une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) permet de s'abonner à des paniers fournis par des producteurs locaux, principalement en Agriculture Biologique. A compter du 15 mars et jusqu'au 26 mars, il sera possible d'adhèrer à l'AMAP Phacèle de Ludres et de souscrire au chois aux contrats proposés : légumes, fruits, pains, œufs, petits fruits, champignons, produits latiers, viandes, volailles,

Les distributions sont hebdomadaires et débuteront à partir d'avril, en Saile Schwenzer, le vendredi de 16h30 à 17h40 en période de couvre-feu, ou de 17045 à 19015.

INFORMATIONS ET ADHÉSION sur le site www.amap-phacelie.org amap phacelieftgmail.com CONTACT:



L'EST RÉPUBLICAIN

Mercredi 7 avril 2021

LUDRES Un nouveau président pour l'AMAP Phacélie



René Burté à gauche succède à Michel Marie.

L'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne a été créée en 2011 avec 32 a adhérents, elle en compte 80 actuellement après un maximum de 93 adhérents en 2016. Michel Maire, après huit ans de présidence, passe le flambeau à



Un article paru dans LudresInfo en mars et en septembre (pour informer de la possibilité d'adhérer en automne) + un article intermédiaire pour présenter le nouveau comité

Rapport Moral : soumis au vote et adopté à l'unanimité

Un amapien souhaite recevoir les comptes-rendus des comités de pilotage qui sont par ailleurs disponibles sur le site de l'Amap Phacélie.

2. Rapport financier:

Point marquants de l'exercice 2021-2022

- Recettes: 78 cotisations à 8€ le montant de la cotisation(ce montant apparaît dans les statuts de l'association ce qui rend sa modification complexe)
- Dépenses : encore particulièrement faibles : pas d'amapéro, moins de location de salle. Assurance, frais bancaires, site web et logiciel AmapJ, achats de petites fournitures (planches, stylos blancs, ...), cadeaux pour le gardien.
- Bilan : Un exercice largement positif qui augmente notre trésorerie pour faire face aux imprévus et envisager des investissements.
- Solde au 31/03/22 : 594,99€

Rapport financier soumis au vote et adopté à l'unanimité

3. Renouvellement du comité :

- Thierry Balandier (2023)
- Laetitia Beuvelot (2024)
- René Burté (2022)=> candidature
- Jean-Louis Carton (2023)
- Heathcliff Demaie (2024)
- Myriam Fleurette (2024)
- Caroline MAZOYER=> candidature
- Emmanuelle Pelletier (2024)
- Stéphane Rivière (Démission)
- Thierry Stoeckle (2023)

Nouvelle candidature de Caroline Mazoyer acceptée et comité renouvelé

4. Modification du règlement intérieur :

- Article 6-b: L'Assemblée Générale sert à faire le bilan de la saison qui vient de s'écouler, à fixer les détails, améliorations, modifications pour la saison suivante (règlement intérieur, mandats, cotisation...) et à tracer les perspectives pour la prochaine saison.
- Ajout : elle se tient en physique ou à distance par visioconférence ou moyen de télécommunication, en fonction des circonstances.
- Article 6-b: L'Assemblée Générale sert à faire le bilan de la saison qui vient de s'écouler, à fixer les détails, améliorations, modifications pour la saison suivante (règlement intérieur, mandats, cotisation...) et à tracer les perspectives pour la prochaine saison. Elle se tient en physique ou à distance par visioconférence ou moyen de télécommunication, en fonction des circonstances.

Cette modification du règlement intérieur soumise au vote est adoptée à l'unanimité moins 1 abstention.

5. Echanges avec les producteurs :

2 producteurs excusés (Myriam Collart Contrats Petits fruits et Champignons + La Faisanderie Contrats volailles)

• Sonia Rigot Le Porc qui dore à Gondrexon (élevage en bio depuis 2016 de porcs + brebis + veau et bœufs d'Estelle) : contrats viande (porc, veau, bœuf, agneau)

pas d'augmentation de tarifs cette année pour les contrats Amap (contrairement aux produits vendus sur les marchés), il faudra cependant prévoir une hausse tarifaire l'an prochain pour les contrats Amap.

L'option cagette est possible à condition de passer commande 1 semaine avant

La construction d'un nouveau bâtiment sous forme de serre pour les brebis est en cours.

Sonia est confrontée au dossier biosécurité, c'est-à-dire une nouvelle réglementation sur l'élevage en plein air considéré comme source de risque de contamination en cas de grippe aviaire ou de peste porcine et donc déjà en vigueur pour les élevages aviaires et porcins, cette réglementation exige la mise en place de 3 clôtures dont 2 électriques et de la désinfection comme dans l'agriculture industrielle pour éviter le choc microbien entre l'allaitement et l'engraissement.

Sonia explique que les éleveurs bio subissent une pression sanitaire exercée par le Ministère de l'agriculture pour la mise en place d'une réglementation dont l'application tend à transformer les agriculteurs bio en éleveurs industriels (exemple de la mise en place de l'arrêt de la castration des porcs à vif au moyen de la phytothérapie et de l'aromathérapie au profit de la castration via des produits analgésiques et chimiques très contraignants en termes d'organisation comme le temps nécessaire au réveil suite à l'anesthésie)

Il existe une pétition Sauvons le plein air

Le Cahier des Charges AB est en train de changer : de nouvelles normes émergent concernant la découverture et l'aération progressive (5% puis 20%) des bâtiments via l'installation de 6 cheminées et devront être appliquées en 2023 afin que les animaux soient davantage en contact avec la pluie. Le respect de ce nouveau Cahier des Charges conditionne la poursuite de la labellisation AB de l'engraissement.

Sonia demande si les amapiens continueront de la soutenir même si elle perd la labellisation AB en raison des contraintes liées à la mise en place de ces nouvelles réglementations.

• André Bergot et Martin Jochum Mirabio 55210 Saint-Maurice-sous-les-Côtes/Vigneulles-lès-Hattonchâtel : contrats fruits bruts ou transformés (jus de fruits / confitures)

L'exploitation compte 70 hectares de vergers dont 50 ha de mirabelles

Depuis 2014 : 8 permanents sur la SCIC, en comptant les saisonniers : 25 personnes à temps plein

La saison 2021-2022 a été compliquée et a donné peu de volumes de fruits qui ne se tiennent pas bien

Dans le cadre du GAB55 (Groupement des Agriculteurs Biologiques de la Meuse) qui propose via un rallye bio(= marche de militants AB) autour d'une ferme qui sera cette année Mirabio, André propose aux amapien(ne)s une visite de l'exploitation le samedi 28/05/22

Mirabio, par son activité conjointe avec d'autres exploitations constitue un apporteur de projets contribuant au maintien des paysages et à la redistribution des récoltes après transformation via 3 transformateurs AB dont 2 situés dans la région.

Mirabio entame une réflexion sur l'investissement dans un laboratoire de transformation des fruits récoltés Mirabio adhère à Ramap (rassemblement régional des Amap) et à Miramap (rassemblement national des Amap).

•Laurence Rouyer La p'tite Laur'reine du pain à Germiny : Contrats pain

Laurence travaille avec un four à bois qui lui permet de cuire ses pains fabriqués avec de la farine T80 au feu de bois, elle ne produit pas sa farine, elle l'achète au meunier situé à Ménil la Horgne

Pour les pâtés lorrains et les pains au comté qu'elle fabrique, le beurre, la viande de porc et le comté ne sont pas bio, le reste des ingrédients utilisés pour la fabrication des pains, biscuits et pâtisseries est bio.

Elle produit 6 fournées par semaine sur 3 jours

Les petits plaisirs (gâteaux et biscuits) seront disponibles sur le site de commandes « cagette » dès début avril selon le principe suivant : 1 command/livraison=1 virement, disparition de la Cagnotte

Pour les nouveautés, Laurence attend des propositions

Laurence subit une hausse tarifaire sur le beurre et la farine qu'elle ne répercute pas pour le moment sur les contrats.

•Sylvie et Vincent Febvre GAEC de la Seigneurie 88330 Badménil-aux-Bois: Contrat œufs

Exploitation de 74 ha dont 80% en herbe et 20% en prairie temporaire

Hausse des tarifs liée à la hausse des prix des aliments et au passage au 100% bio

Un nouveau bâtiment est en construction car nouveaux marchés

Une journée Portes Ouvertes est prévue fin août/début septembre une fois que l'ancien bâtiment aura été vidé Les poules sont ovosexuées pour éviter le broyage des poussins, elles ne restent que 12 à 14 mois sur l'exploitation, au-delà, les œufs pondus sont trop gros et ne correspondent plus au calibre et leur coquille est plus fragile. Après 14 mois, les poules sont vendues 0.10€.

Pour lutter contre la propagation de la grippe aviaire, nécessité de couvrir le parcours où les poules évoluent en liberté à l'air libre, ce qui représente un coût de 20.000€.

Commande occasionnelle possible par sms 2 jours avant la date de la livraison

Thomas Guinot La ferme de la Petite Seille 54760 Arraye-et-Han : Contrats produits laitiers

Exploitation de 205 ha avec 70 vaches laitières à la traite, le robot de traite a permis d'augmenter le volume de traite 4 salariés à temps plein et 3 apprentis

Pas d'augmentation des tarifs

Des travaux sont en cours dans la fromagerie pour le conditionnement des yaourts et du fromage blanc dans des pots en carton pour septembre/fin octobre

Point à améliorer : la stabilisation de la consistance de la crème fraîche certainement due aux ferments affectés par des écarts de température

Les commandes se font au trimestre, sur 4 trimestres :

Les périodes de commandes sur les 4 trimestres se répartissent comme suit :

- \rightarrow du 8 avril 2022 au 1er juillet 2022 commande avant le 25/03/2022
- \rightarrow du 13 juillet 2022 au 23 septembre 2022 commande avant le 30/06/2022
- →du 7 octobre 2022 au 16 décembre 2022 commande avant le 22/09/2022
- →du 13 janvier 2023 au 24 mars 2023 commande avant le 23/12/2022

Se coordonner sur Amapj pour la réouverture des contrats à la fin de chaque trimestre

il est possible de s'arranger si la date de fin de trimestre est dépassée

Charly Naudé GAEC Romé Royaumeix : contrats légumes

Exploitation de 200 ha sur laquelle travaillent 12 personnes

2 associés : Charly et son père qui va bientôt partir en retraite, la sœur de Charly va se consacrer à la partie élevage Beaucoup de pluie la saison dernière qui ont généré des problèmes pour la constitution des paniers estivaux L'installation de nouvelles grandes serres sur l'exploitation va permettre de doubler les surfaces de production pour pouvoir produire en décalage et s'affranchir des contraintes météorologiques.

Pas d'augmentation des prix qui sont établis selon les coûts de production et pas selon les prix du marché Journée Portes Ouvertes sur l'exploitation : samedi 30/04/22 de 10h à 18h.

Charly annonce le changement de la culture des endives sur 2 petites unités avec irrigation en circuit fermé, cette nouvelle manière de cultiver les endives sera opérationnelle la saison prochaine d'octobre à mars.

Un surplus de tomates sera disponible sous forme de cagettes, les personnes intéressées se serviront et paieront à la fin.

Une amapienne signale à juste titre les limites du panier d'échanges où souvent il ne reste plus grand-chose d'intéressant à échanger lorsqu'on arrive en fin de distribution.

• Eric Bogard La Chèvre rit Contrats fromages de chèvre d'avril à octobre

L'exploitation compte 40 chèvres, l'année s'annonce bien par rapport aux 2 précédentes années qui ont été compliquées en raison d'un nombre important de chèvres malades dans le troupeau

Eric espère beaucoup de mises-bas qui permettront la lactation et la fabrication des fromages

Si les problèmes de production devaient persister, Eric réfléchit à une diversification de son activité.

Il souligne la souplesse des contrats cagette.